

Étant donné la gravité de la situation, l'honorable ministre demeure totalement indifférent, et ce, malgré la montée du chômage et surtout malgré les difficultés auxquelles se heurtent les fabricants de chaussures et les milliers de travailleurs qui ont été et qui seront forcés de prendre leur retraite prématurément.

Pourrait-on croire que cela est imputable à l'industrie canadienne de la chaussure? Absolument pas, puisque la productivité des ouvriers canadiens a augmenté de 67 p. 100 entre 1948 et 1968, de sorte qu'elle est de 35 p. 100 plus élevée que celle des pays de la Communauté économique européenne.

En dépit de cela, les représentants syndicaux réunis à Montréal, sous la présidence de M. Eugène Rancourt, déclaraient:

Le gros problème des industries de la chaussure est l'importation. Si, en 1956, le Canada n'importait que sept millions de paires de chaussures, soit 11.7 pour cent de la production nationale, en 1969, 46 millions de paires ont été importées, soit 79.4 pour cent de la production nationale.

On estime également que les importations de chaussures, en 1969, équivalaient à la perte d'au moins 15,000 emplois au Canada. Le Canada est le pays qui accueille le plus volontiers les chaussures des pays asiatiques et des pays à monopole d'État. En général, le Canada importe de ces pays presque autant de chaussures que tous les pays du Marché commun réunis ensemble, bien que la population du Canada ne soit que le dixième de celle de la Communauté européenne. Tout cela signifiait qu'en 1968, il existait un excédent des importations de chaussures sur les exportations, de l'ordre de 46 millions.

Il est évident que rien n'a été encore fait dans ce domaine, et ce qui est encore plus grave, c'est que les ouvriers experts dans ce domaine désespèrent vraiment d'être embauchés de nouveau, puisque des manufacturiers canadiens se préparent à profiter davantage des conditions faciles d'importation.

La lettre que la *Slater Shoe Company (Canada) Limited* faisait parvenir à ses clients, au moment de la fermeture de son usine de Montréal, est une autre preuve que la situation est inquiétante.

Je me permets maintenant de citer la lettre du 1^{er} avril qui était adressée aux clients de cette société.

Depuis quelques années, Slater s'est assuré la collaboration des meilleurs maîtres cordonniers européens afin de vous fournir un produit de qualité supérieure.

Aujourd'hui, après des années de pourparlers, un accord a enfin été conclu quant au contrôle de la qualité, la vérification des données, le choix des modèles, etc.

Notre campagne de publicité nationale à travers le Canada sera accentuée et nous espérons que vous vous joindrez à ce programme en profitant des avantages que vous offre notre système coopératif.

Le 7 avril, la *Slater Shoe Company (Canada) Limited* faisait parvenir à ses clients une autre lettre que se lit ainsi:

Comme vous le savez, les célèbres souliers Slater, dont la qualité est reconnue depuis 102 ans, sont maintenant fabriqués en Espagne, en Italie, en France et en Grande-Bretagne.

Tout se déroule comme prévu, et bientôt vous serez à même d'admirer une magnifique collection de chaussures Slater: modèles courants et de haute mode.

Nos nouveaux modèles seront bientôt en montre et c'est avec fierté que nos représentants, que vous connaissez si bien, vous les présenteront.

Cette lettre était signée par M. Philippe Ayers, vice-président de la Société de chaussure Slater (Canada) Limitée.

[M. Godin.]

Monsieur le président, sous prétexte que la concurrence est très forte, de la part de certains pays où la main-d'œuvre est moins dispendieuse, le gouvernement canadien laisse fermer les usines.

Dans le domaine des appareils ménagers, c'est la même chose. Nous pouvons compter, dans cette catégorie, les postes de radio et de télévision qui sont importés au détriment de nos fabricants et ouvriers canadiens.

C'est également sous prétexte d'économie que nous importons des produits textiles, alléguant que ce n'est pas rentable d'en fabriquer.

C'est en vertu du même principe que le gouvernement laisse entrer, sans aucun contrôle, les chaussures d'autres pays. Ce n'est pas rentable d'en fabriquer, alors, achetons-en.

Monsieur le président, à ce compte-là, combien de temps encore l'économie canadienne tiendra-t-elle le coup? Si nous manquons de protection pour fabriquer chez nous ce que nous sommes en mesure de fabriquer, selon les besoins des consommateurs canadiens, combien de temps encore pourrions-nous continuer à ne rien faire, tout en achetant ailleurs?

En temps de paix, il faut limiter le commerce aux transactions internationales. Notre production est constamment mise au défi par la concurrence étrangère, je le répète, à cause des prétendus bons salaires payés dans ces pays. Mais lorsqu'il se présente un conflit, tout est oublié.

Je me souviens de la guerre 1939-1945, alors que l'Angleterre était devenue notre meilleur client. Je me souviens également que notre main-d'œuvre n'était pas trop dispendieuse pour aller combattre dans ces pays, et même pour aller détruire.

En temps de guerre, on ne regarde pas au coût. Pour maintenir des troupes en Allemagne, on ne regarde pas au coût. Quand il s'agit d'entretenir des troupes combattant en Corée, en Grèce ou en Turquie, les salaires payés à nos soldats ne présentent pas de problème.

Je demande donc si le ministre peut assurer qu'il prendra des mesures et fera bientôt connaître ce qu'il entend faire pour que les industriels canadiens soient reconnus comme indispensables à la bonne marche de notre vie économique.

L'industrie canadienne, principalement celle de la chaussure, mérite d'être protégée, et j'aimerais connaître ce que le gouvernement a l'intention de faire à ce sujet.

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je veux assurer l'honorable député de Portneuf que je suis très conscient des difficultés éprouvées par l'industrie de la chaussure.

L'augmentation des importations a nui à certains secteurs de l'industrie canadienne de la chaussure. Cependant, on n'a pas déterminé clairement ni la gravité du préjudice causé, ni le champ de production compromis. Les analyses statistiques spécialement commandées devraient indiquer où la pression est la plus forte. De plus, le ministère, en collaboration avec l'industrie, a entrepris une analyse spéciale afin d'établir si les importations à bon marché ont réellement nui à l'industrie canadienne.

Le cas échéant, le comité interministériel de la politique des importations à bas prix fera au ministre des recommandations destinées à remédier à la situation.

Le gouvernement est disposé à porter une attention spéciale aux cas où la concurrence exercée par les impor-